

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
REPRESENTANT PERSONNEL DU  
PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU  
SUIVI ET DE L'EVALUATION  
DES PLANS ET PROGRAMMES

-----  
CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès

# RAPPORT 2024

SUR L'EXECUTION DES PRINCIPALES ACTIVITES DU REPRESENTANT  
PERSONNEL DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU SUIVI  
ET DE L'EVALUATION DES PLANS ET PROGRAMMES

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Orientation, coordination et contrôle de l'exécution des activités de suivi et d'évaluation des plans, programmes et projets publics de développement		Concevoir des axes de travail.	Réalisée.	
	Prise en charge pour le mieux des attributions résultant du décret de nomination du RPPR.	Orienter les activités du cabinet et des experts consultés.	Réalisée.	
		Diriger la structure et veiller à sa bonne animation.	Réalisée.	
		Tenir des réunions de préparation et de coordination des activités.	Réalisée.	
	Organisation rationnelle du travail	Répartir les tâches en tant que de besoin entre les collaborateurs.	Réalisée.	
		Promouvoir le travail en équipe.	Réalisée.	
	Recherche de l'efficacité dans l'exécution des missions prescrites.	Mobiliser les moyens nécessaires au meilleur exercice des missions assignées et à la bonne animation de la structure.	Réalisée.	Les moyens humains ont été effectivement mobilisés. Les moyens financiers n'ont été mobilisés que pour une infime partie.
		Avoir recours, le cas échéant, aux consultants extérieurs.	Non réalisée.	Défaut de moyens financiers pour la mobilisation des consultants extérieurs.
		Contrôler l'accomplissement des tâches et l'utilisation des moyens mobilisés.	Réalisée.	

Rappel		Exécution		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Organisation des missions de suivi et d'évaluation des plans, programmes et projets publics	Préparation pour l'accomplissement des tâches assignées au RPPR	Prendre des dispositions (administratives, humaines, matérielles et financières) pour suivre et évaluer les plans, programmes et projets.	Réalisée.	Malgré la prise de toutes les dispositions préconisées, les moyens financiers n'ont pas été mobilisés.
	Exécution sur le terrain des obligations prescrites au RPPR par le Président de la République.	Effectuer sur le terrain des missions de suivi et d'évaluation	Réalisée partiellement	La mission d'évaluation des programmes et projets publics de 2023 a été exécutée. La mission de suivi des programmes et projets publics de 2024 ne l'a pas été, faute de moyens financiers.
	Possession des informations nécessaires à l'élaboration des rapports.	Collecter des données fiables sur le terrain.	Réalisée partiellement	La collecte des données, en vue de l'évaluation des programmes et projets en 2023, a été faite. Celle relative au suivi des programmes et projets de 2024, n'a pu avoir lieu, faute de moyens financiers.
	Incitation à la mise en œuvre de tous les projets.	Persuader les maîtres d'ouvrage et d'œuvre à jouer pleinement leur rôle.	Réalisée.	Malgré les échanges directs et les recommandations consignées dans les rapports aussi bien de suivi de 2023 que d'évaluation de 2022 et 2023, il n'y a pas eu de changement notable dans l'exécution des projets
	Correction des faiblesses éventuelles de mise en œuvre.	Discuter des conclusions des rapports avec les maîtres d'ouvrage et apporter des corrections pour une meilleure exécution des programmes et projets.	Réalisée.	Des recommandations et suggestions ont été faites à l'attente des maîtres d'ouvrage. Mais, dans les faits, ces recommandations et suggestions n'ont pas été appliquées.

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Exploitation des données collectées, production et diffusion des rapports de suivi et d'évaluation.	Appréciation des projets en cours de réalisation ou déjà réalisés.	Analyser les informations recueillies sur le terrain et en tirer des conclusions ainsi que des recommandations.	Réalisée.	
	Elaboration et publication des rapports de suivi et d'évaluation.	Consigner dans les rapports les données collectées, les analyses faites, les conclusions tirées et les recommandations subséquentes.	Réalisée.	
		Donner des rapports aux autorités habilitées à les recevoir.	Réalisée.	Le rapport d'évaluation des programmes et projets publics de 2023 a été transmis aux autorités habilitées.

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Organisation des réunions du cabinet.	Etude, par le cabinet, des dossiers liés aux missions du RPPR.	Analyser les sujets inscrits à l'ordre du jour de chaque réunion du cabinet.	Réalisée.	Des réunions du cabinet ont eu lieu chaque mercredi ouvré de chaque semaine.
	Prise des décisions en rapport à l'exercice des missions de suivi-évaluation.	Elaborer et adopter en réunion du cabinet des décisions concernant l'exécution des missions de suivi et d'évaluation.	Réalisée.	
	Point de l'exécution par le cabinet des décisions prises	Tenir à jour les listes des décisions exécutées et non exécutées.	Réalisée.	

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Organisation des réunions avec les membres du gouvernement.	Obtention des informations sur le portefeuille des programmes et projets publics de développement.	Recueillir des données de base sur les programmes et projets de développement, auprès des ministères, maîtres d'ouvrage.	Réalisée.	
	Point de l'exécution des programmes et projets publics de développement en partant du suivi réalisé par les maîtres d'ouvrage et incitation à une meilleure mise en œuvre.	Faire le point de la mise en œuvre des programmes et projets en interrogeant les responsables de ceux-ci dans les ministères.  Discuter avec eux des voies et moyens de parvenir à de bons résultats d'exécution	Réalisée.	
	Partage des résultats du suivi et d'évaluation des programmes et projets avec les membres du gouvernement.	Discuter avec les ministères des résultats issus de nos descentes sur le terrain.	Réalisée.	

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau d mise en œuvre	Observations
Organisation des séances de travail avec les partenaires au développement (PAD).	Obtention des informations sur le portefeuille des programmes et projets financés par les PAD.	Recueillir des données sur les programmes et projets de développement dont les PAD sont les promoteurs.	Réalisée.	
	Point de l'exécution des programmes et projets publics de développement en partant du suivi réalisé par les PAD et incitation à une meilleure mise en œuvre.	Collecter des informations auprès des PAD, sur le niveau de mise en œuvre des programmes et projets, financés par eux.	Réalisée.	
	Partage des résultats du suivi et d'évaluation des programmes et projets publics avec les PAD.	Discuter avec les PAD des résultats consignés dans nos rapports de suivi et d'évaluation	Non réalisée.	Non concordance des agendas au moment où la discussion était opportune.

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Formation des collaborateurs du RPPR	Maîtrise des outils des NTIC utilisés par le cabinet (site web, base des données, logiciel de suivi-évaluation, ...)	Instruire les personnels sur l'utilisation des outils d'information déployés dans le cabinet du RPPR.	Non réalisée.	Il n'y avait pas des outils des NTIC déployés au cabinet en 2024. Le site web du RPPR n'a été mis en fonctionnement qu'en fin d'année 2024
		Entraîner les personnels à réaliser les tâches de suivi-évaluation avec rapidité, efficacité et efficience au moyen de l'outil informatique.	Non réalisée.	Les formateurs n'ont pu être mobilisés, faute de moyens financiers.
	Maîtrise des méthodes de recherche et d'analyse des données.	Echanger des connaissances et des savoirs sur les méthodes de recherche et d'analyse des informations économiques et sociales.	Non réalisée.	L'échange n'a pu être programmé, faute de temps à consacrer à cette action.

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Evaluation du PND 2022-2026 (après 3 ans de mise en œuvre).	Appréciation à mi-parcours de l'exécution du PND.	Collecter des données sur les programmes et projets du PND, auprès des administrations et sur les lieux de mise en œuvre des programmes et projets.	Partiellement réalisée.	Quelques données de base sur les programmes et projets du PND ont été collectées.
		Apprécier, à l'aide des indicateurs définis, les résultats observés sur le terrain.	Non encore réalisée.	Les missions sur le terrain seront organisées en 2025
	Incitation à une meilleure mise en œuvre (du PND).	Faire des suggestions pour une bonne exécution du PND. Discuter avec les membres du gouvernement des meilleurs moyens de mettre en œuvre ces suggestions.	Non encore réalisée.	Il n'y a pas encore de rapport élaboré.
	Révision, si nécessaire, des objectifs et des moyens du PND.	Proposer une redéfinition des objectifs et /ou des moyens suivant les résultats de l'évaluation.	Non encore réalisée.	Toutefois, le gouvernement a procédé à un « redimensionnement » du PND, en sélectionnant des programmes et projets jugés prioritaires et à mettre en œuvre.

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Suivi des programmes et projets publics budgétisés en 2024	Mesure à mi-parcours de la mise en œuvre des programmes et projets de l'exercice 2024.	Obtenir, des administrations publiques et des partenaires techniques et financiers, des données administratives sur les programmes et projets sélectionnés, à l'effet d'être suivis.	Non réalisée.	En 2024, le suivi des programmes et projets publics n'a pu être organisé, faute de moyens financiers.
		Collecter des données sur le terrain au mois de juillet, soit six mois après l'entrée en vigueur du budget 2024.	Non réalisée.	La collecte des données n'a pu être organisée, faute de moyens financiers.

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions de mise en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Evaluation des programmes et projets réalisés en 2023.	Appréciation du niveau de réalisation des programmes et projets de 2023, sélectionnés à l'effet d'être évalués.	Préparer et organiser des missions d'évaluation sur le terrain.	Réalisée.	
		Traiter les données collectées sur le terrain et en tirer des conclusions.	Réalisée.	
	Suggestions ou recommandations pour l'obtention de meilleurs résultats, dans la mise en œuvre des programmes et projets à venir.	Elaborer des suggestions ou des recommandations à partir des résultats d'évaluation et des constats des difficultés de mise en œuvre des programmes et projets.	Réalisée.	

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions de mise en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Acquisition d'un site web.	Possession d'un site Web fonctionnel et de qualité.	Organiser un appel d'offres restreint auprès des meilleurs concepteurs de sites, identifiés dans le pays.	Réalisée.	
		Sélectionner l'offre la mieux disante et accompagner le prestataire retenu pour la mise en place du site	Réalisée.	Le site Web du RPPR est fonctionnel depuis fin novembre 2024.
	En faire un des sites de référence de l'administration publique.	Veiller à alimenter le site en informations recoupées des bonnes sources.	Réalisée.	Action réalisée en permanence.
		Collecter des données et informations ayant un intérêt certain.	Réalisée.	Action réalisée en permanence.

RAPPEL		EXECUTION		
Activités programmées	Objectifs poursuivis	Actions à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
Acquisition d'un logiciel de suivi-évaluation	Possession d'un outil numérique de gestion des données de suivi-évaluation des programmes et projets.	Finaliser les formalités d'acquisition du logiciel.	Réalisée partiellement.	L'acquisition du logiciel est une option qui a été abandonnée en réunion du cabinet, faute de moyens financiers.
		Organiser la réalisation des activités préalables à l'installation du logiciel au cabinet du RPPR.	Réalisée partiellement.	
		Installer le logiciel au cabinet dès sa livraison.	Non réalisée.	
Création d'une base des données sur les plans et programmes.	Mise à la disposition, des personnes (morales et physiques) intéressées, des informations complètes sur les plans et programmes mis en œuvre au Congo depuis son indépendance en 1960.	Répertorier les plans et programmes à prendre en compte.	En cours de réalisation.	Action à réaliser en permanence.
		Collecter et traiter des données et informations se rapportant aux plans et programmes répertoriés.	En cours de réalisation.	Action à réaliser en permanence.